

Règlement Classe A

1. Classe A
- 1.1 Conduite en laisse
- 1.2 Conduite sans laisse
- 1.3 Terre et assis
- 1.4 Rapport d'objet
- 1.5 Saut en hauteur
- 1.6 Saut en longueur
- 1.7 Coucher libre
- 1.8 Rappel
- 1.9 Appel
- 1.10 Qualification du conducteur

Cotation

Barème de qualification

1. CLASSE A, 200 points

Commandements obligatoires.

1.1 CONDUITE EN LAISSE, 20 points

Le chien, tenu en laisse, doit suivre son conducteur, sur ordre. La laisse doit rester flottante et le chien demeurer constamment l'épaule à la hauteur du genou gauche du conducteur. Le conducteur doit tenir la laisse de la main gauche, balancer les deux bras librement et veiller à la tenue correcte de la laisse, celle-ci ne devant pas taper le chien lors des mouvements. A chaque arrêt et sur commandement "assis", le chien doit s'asseoir parallèlement au conducteur, près de son pied gauche et l'épaule à la hauteur de son genou.

L'exercice est exécuté au pas normal et au pas de course, avec des changements de direction à gauche et à droite d'un quart de tour, et deux fois à gauche et deux fois à droite par deux quarts de tour successifs. Le conducteur tourne avec son chien. Les ordres sont : à gauche, à droite, deux fois à gauche, deux fois à droite. Le conducteur exécute aussi des demi-tours. Le conducteur tourne à gauche contre son chien, le chien tourne à droite jusqu'à ce qu'il soit au pied de son maître. L'ordre est : demi-tour.

COMMANDEMENTS: Au pied, demi-tour, assis.

FAUTES: Ecart de côté, bonds en avant ou écarts sur l'arrière, verser sur le côté en position assise, jouer avec la laisse, aboyer, tiraillements sur la laisse de la part du conducteur.

1.2 CONDUITE SANS LAISSE, 30 points

La laisse est portée en bandoulière sur l'épaule gauche du conducteur. Le chien, sans laisse, doit suivre le conducteur dans les exercices comme "en laisse".

COMMANDEMENTS: Au pied, demi-tour, assis, signe supplémentaire de la main autorisé.

FAUTES: Ecart de côté, bonds en avant ou écarts sur l'arrière, verser sur le côté en position assise, aboyer.

1.3 TERRE ET ASSIS, 20 points

Le chien, sans laisse et assis à la gauche du conducteur doit sur ordre, se coucher sans hésitation, parallèle au maître et en position de sphinx. Sur ordre, le chien doit se rasseoir tout de suite, à gauche du conducteur.

Cet exercice est exécuté deux fois avec un changement de direction.

Ce travail s'exécute en deux mouvements ordonnés par le juge:

1 - terre 2 - assis

COMMANDEMENTS: Terre, assis, signe supplémentaire de la main autorisé.

FAUTES: Le chien n'est pas correctement assis ou terre, pattes non tendues vers l'avant, écart de côté, assis ou terre non parallèle, quitter le lieu d'arrêt, se lever trop tôt ou à moitié en position assise, aboyer.

1.4 RAPPORT D'OBJET, 30 points

Sur ordre du juge, le chien, assis correctement au pied gauche du conducteur, est détaché. Sur ordre, le conducteur lance un objet de son choix à environ 5 mètres devant lui. (Bois, métal, plastique, cuir, diamètre de 2 à 5 cm, longueur de 10 à 20 cm). Les balles, laisses, etc..., ne sont pas prises en considération. Le chien doit rester tranquille jusqu'à ce qu'il reçoive l'ordre "cherche/apporte"; à ce moment-là, il doit aller docilement chercher l'objet et le rapporter, sans le lâcher. Au retour, il doit s'asseoir en face de son maître, qui, pour l'aider, écarte une jambe. L'objet n'est pris que sur commandement et le chien doit rester en face aussi longtemps que le juge n'a pas commandé "au pied". Le conducteur n'a pas le droit de se déplacer.

Ce travail s'exécute en 4 mouvements ordonnés par le juge:

1 - lancer, 2- cherche + apporte, 3 - donne, 4 - au pied.

Cet exercice se fait deux fois avec changement de direction.

COMMANDEMENTS: Cherche / apporte, en face, donne, au pied, assis, signe supplémentaire de la main autorisé.

FAUTES: Le chien part sans en avoir reçu l'ordre, fouine le sol pour aller chercher l'objet, le laisse tomber, le mâchouille, ne le rend pas ou le rend d'une manière hésitante, creuse le terrain, s'amuse, aboie; mauvaise position assise. Le conducteur prend l'objet par terre.

1.5 SAUT EN HAUTEUR, 10 points

Le conducteur et son chien doivent prendre position devant un saut en hauteur répondant aux normes de la FCS. Sur ordre du juge, le chien est détaché. Toujours sur commandement du juge, le conducteur doit faire sauter son chien aller et retour et le faire revenir s'asseoir à sa gauche.

L'obstacle a une hauteur de 60cm (40cm pour les chiens jusqu'à 40cm au garrot). Un seul saut est autorisé.

COMMANDEMENTS: Saute, retour / saute, au pied, assis, signe supplémentaire de la main autorisé.

FAUTES: Le chien saute avant d'en avoir reçu l'ordre, hésite, refuse ou touche l'obstacle, fouine le sol, aboie; au retour le chien passe derrière le conducteur; le conducteur quitte sa place devant l'obstacle.

1.6 SAUT EN LONGUEUR, 10 points

Après que le conducteur ait pris sa place devant le saut et sur ordre du juge, le chien est détaché. Toujours sur commandements du juge, le chien doit franchir un obstacle de 120 cm de long et 25 cm de haut. (90 cm et 25 cm pour les chiens jusqu'à 40 cm au garrot). Le conducteur accompagne son chien dans sa course, à côté de l'obstacle, et le rappelle immédiatement au pied derrière l'obstacle. Un seul saut est autorisé.

COMMANDEMENTS: Saute, au pied, assis, signe supplémentaire de la main autorisé.

FAUTES: Le chien saute avant d'en avoir reçu l'ordre, hésite, refuse ou touche l'obstacle, touche terre entre les planches, saute à côté de l'obstacle, fouine le sol après avoir sauté, aboie.

1.7 COUCHER LIBRE, 30 points

Le chien doit s'asseoir au pied gauche du conducteur, puis, sur ordre du juge, il est détaché. Toujours sur commandement du juge, le chien est placé en position terre, dans la direction de départ du conducteur. Ce dernier doit ensuite s'éloigner hors de la vue du chien selon les indications du juge. La durée de l'exercice est de 5 min., comptées dès l'instant où le conducteur est caché.

Le chien qui s'assied, s'éloigne ou aboie sans être excité est pénalisé. La position de côté sur le flanc n'est pas pénalisée. Le travail est terminé lorsque le chien est assis et en laisse sur ordre du juge.

Ce travail se fait avec des groupes de 6 chiens au maximum sur un terrain prévu à cet effet.

COMMANDEMENTS: Terre, reste, assis, signe supplémentaire de la main autorisé.

FAUTES: Partir, se lever, s'asseoir, ramper, aboyer, le conducteur se retourne, donne des ordres ou des signes après son départ.

1.8 RAPPEL, 20 points

Le conducteur s'annonce au juge avec son chien en laisse. Sur ordre du juge, le chien est détaché, puis le juge ordonne un demi-tour sur place. Toujours sur ordre du juge, le conducteur s'éloigne du chien qui doit être en position "assis" en direction de son départ. Après avoir parcouru 20 mètres au maximum et sur ordre du juge, le conducteur s'arrête et se retourne face au chien.

Sur ordre, le conducteur rappelle son chien. Le chien doit rejoindre son maître par le chemin le plus court et s'asseoir en face de lui, ce dernier pour l'aider, écarte les jambes. Sur un nouvel ordre, le chien doit reprendre sa place au pied gauche du conducteur. L'exercice est terminé quand le juge a ordonné "travail terminé" et que le chien, assis, est en laisse.

Ce travail s'exécute en 5 mouvements ordonnés par le juge après le demi-tour sur place, soit:

- 1 le chien reste assis et le conducteur s'éloigne.
- 2 le conducteur s'arrête et se retourne face au chien.
- 3 rappel en face, assis.
- 4 rappel au pied, assis.
- 5 en laisse, travail terminé.

Cet exercice ne s'exécute qu'une seule fois.

COMMANDEMENTS: Demi-tour, assis, reste, retour /en face, au pied. Signe supplémentaire de la main autorisé.

FAUTES: Assis non parallèle, se lève, se couche, part sans en avoir reçu l'ordre, traîne, fouine le sol, ne prend pas le chemin le plus court, aboie.

RECOMMANDATION: Pendant cette discipline, les organisateurs veilleront à ce que le travail du concurrent ne soit pas perturbé par des personnes ou des chiens. Ces derniers devront se trouver au moins à 20 mètres de l'action.

1.9 APPEL, 10 points

Le juge attribue une note en tenant compte des fautes d'appel lors des différentes disciplines.

1.10 QUALIFICATION DU CONDUCTEUR, 20 points

Le juge attribue une note en tenant compte des erreurs du conducteur, de son self-contrôle et de sa façon de donner les ordres.

COTATION DE LA CLASSE A

	Points
1.1 Conduite en laisse	20
1.2 Conduite sans laisse	30
1.3 Terre, assis (2 fois)	20
1.4 Rapport d'objet (2 fois)	30
1.5 Saut en hauteur	10
1.6 Saut en longueur	10
1.7 Coucher libre	30
1.8 Rappel	20
1.9 Appel	10
1.10 Qualification du conducteur	20
TOTAL:	200

BAREME DE QUALIFICATION

180	- 200	= EXCELLENT	= EX
160	- 179 3/4	= TRES BIEN	= TB
140	- 159 3/4	= BIEN	= B
120	- 139 3/4	= SUFFISANT	= S
MOINS DE	- 120	= INSUFFISANT	= I